



# Les profils démographiques de l'aire métropolitaine bordelaise

Regarder le passé pour envisager l'avenir

## Que nous apporte l'analyse de pyramides des âges ?

Une pyramide est une représentation graphique de la structure par sexe et âge d'une population. À une échelle nationale, elle met en évidence les effets de la fécondité, de la mortalité et des migrations. À une échelle locale, l'image qu'elle donne est la conséquence directe des dynamiques urbaines antérieures, de la construction du parc de logements et de son évolution. Par une image synthétique des variations du passé, l'analyse des pyramides des âges permet de dégager les marges de manœuvre du futur et de discerner les tendances lourdes inéluctables, comme le vieillissement de la population.

L'avenir des territoires dépend de nombreux facteurs : l'âge de leur parc de logements et ses statuts d'habitation, leur organisation urbaine et leur position territoriale, la localisation au regard des pôles d'emploi et leur desserte.

Toutes ces données concourent à créer des mouvements migratoires différents, signe d'une plus ou moins grande attractivité, elle-même intimement liée (à la fois cause et conséquence) aux prix immobiliers.

Chaque territoire a donc une histoire unique, engendrant un profil qui l'est tout autant, ce qui se traduit dans la structure de sa population.

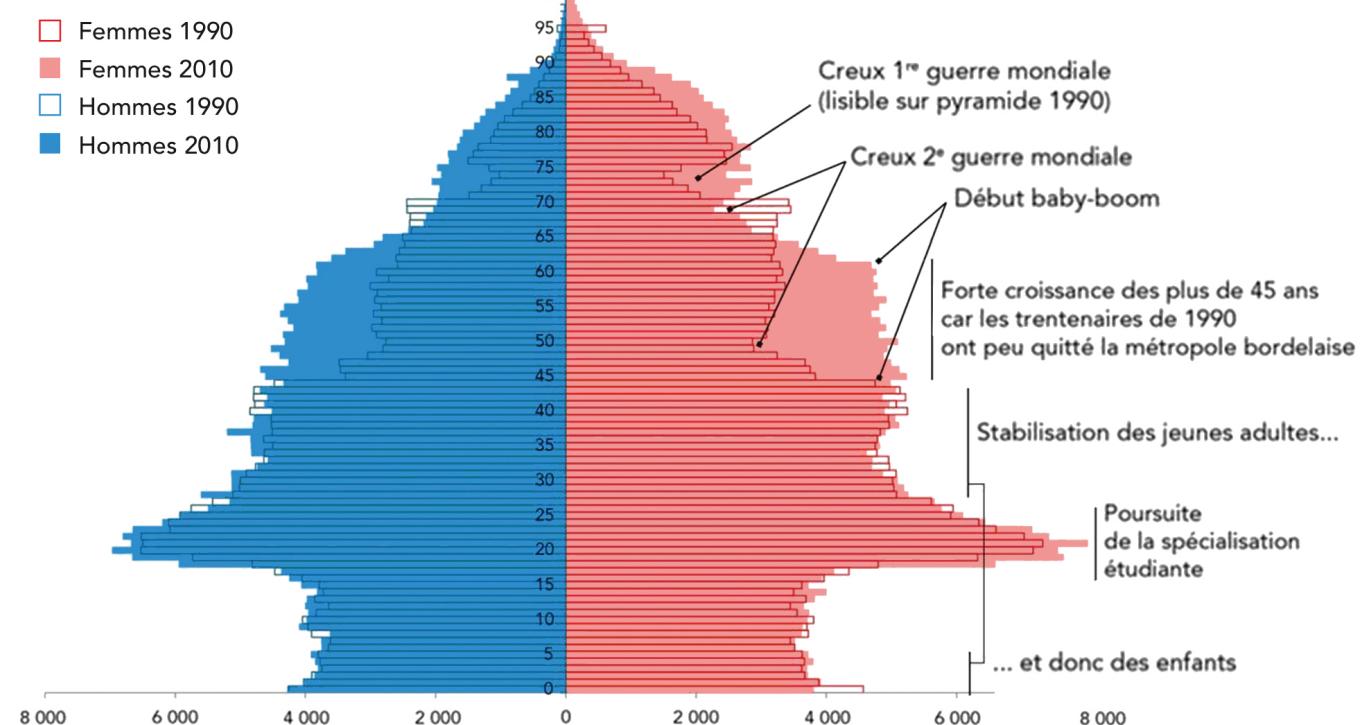
Une approche rétrospective, comparant la pyramide des âges d'un territoire à deux temps différents, ici 1990 et 2010, est un moyen d'identifier les impacts des choix de développement et d'évaluer les enjeux démographiques à venir. Cette analyse porte sur les communes de Bordeaux Métropole et les intercommunalités qui constituent l'aire métropolitaine.

## Les spécificités de Bordeaux Métropole

Son caractère étudiant est ce qui saute aux yeux à l'examen de la pyramide de Bordeaux Métropole, du fait de la prééminence des 20-24 ans. De surcroît, cette tendance s'accentue entre 1990 et 2010 avec une spécificité qui se confirme. Il est intéressant de remarquer que Bordeaux Métropole a su maintenir, grâce à des apports réguliers,

sa population de jeunes adultes, dont le nombre reste sensiblement équivalent. Et par voie de conséquence, elle a conservé son nombre de jeunes enfants. La base de la pyramide, pour les âges inférieurs à 45 ans, est semblable de 1990 à 2010.

Bordeaux Métropole  
(source Insee 1990-2010)



Si Bordeaux Métropole a gagné 91 400 habitants en 20 ans, ce qui représente un taux de croissance élevé pour une agglomération française (+14,5 %), le nombre d'enfants de 3 à 10 ans (ce qui correspond à peu près aux enfants scolarisés dans le primaire) n'a lui augmenté que de 444, soit l'équivalent de seulement une quinzaine de classes. On retrouve localement la tendance observée nationalement de stabilité des effectifs du primaire.

À ces entrées se conjugue le fait que les départs sont relativement peu nombreux aux âges adultes. De ce fait, la population existante se maintient et vieillit, ce qui se voit dans le volume des personnes âgées de 45 à 65 ans présentes en 2010. Et si le vieillissement n'est pas encore très marqué chez les plus de 65 ans, il va prendre de l'ampleur avec l'importance du nombre de personnes nées entre 1945 et 1965, les baby-boomers.

Bordeaux Métropole	1990		2010		Évolution
	Effectif	Poids	Effectif	Poids	
Population totale	630 018	100 %	721 436	100 %	+14,5 %
3-10 ans	59 593	9,5 %	60 037	8,3 %	+0,7 %
moins de 20 ans	154 174	24,9 %	163 724	23 %	+4,3 %
65 ans et plus	100 642	14,2 %	104 447	15 %	+20,8 %

Source : Insee

# L'aire métropolitaine à la loupe

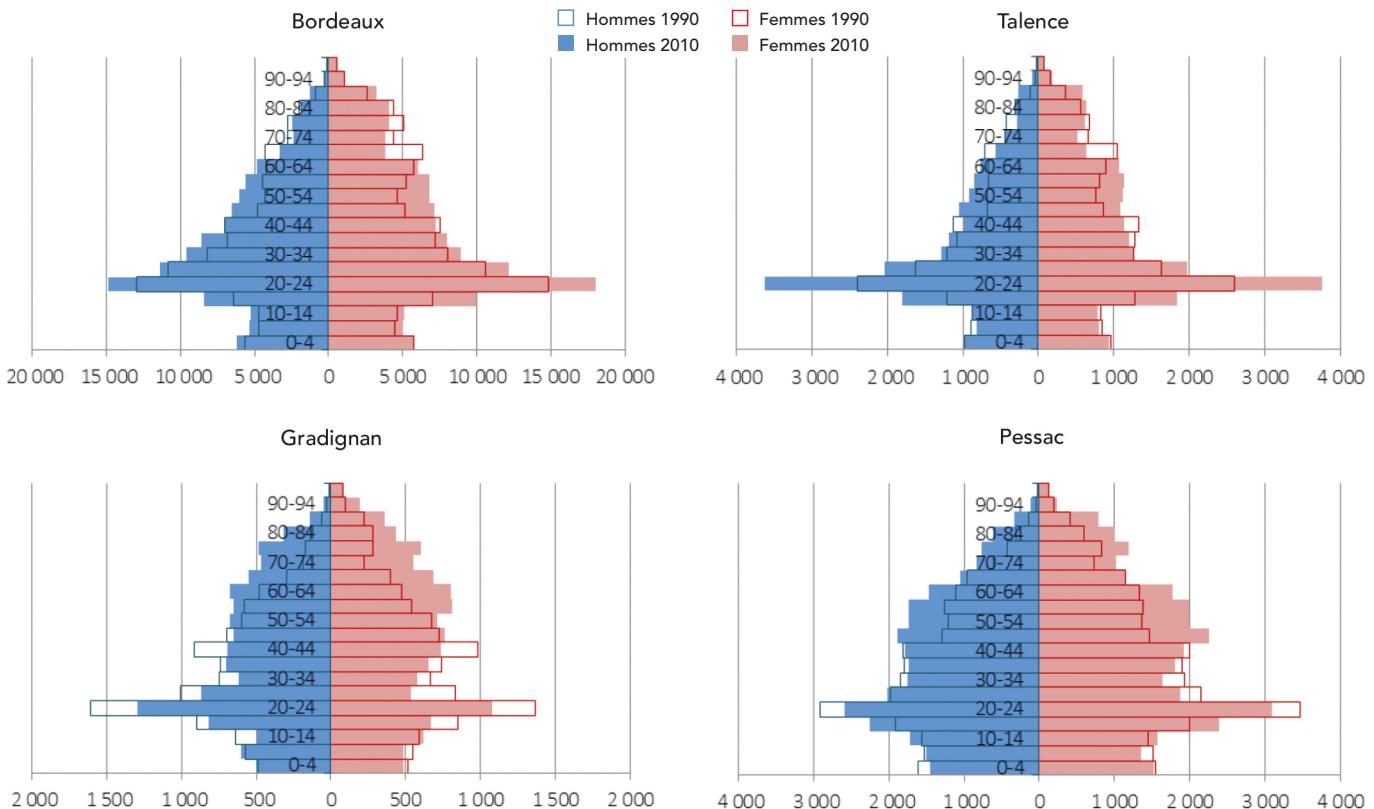
Si on s'intéresse à l'aire métropolitaine bordelaise, aux 28 communes qui composent Bordeaux Métropole et aux 8 intercommunalités voisines, on distingue des traits communs

à certains territoires. Quatre grands types de pyramides des âges peuvent être observés, avec des nuances au sein de ces groupes.

## Les pyramides en « arbre de Noël »

Typiques des communes présentant une forte sur-représentation des étudiants, ces pyramides s'hypertrophient au niveau des 20-24 ans et, dans une moindre mesure des 25-29 ans. Quatre communes relèvent de ce type, mais avec deux sous-catégories. Bordeaux et Talence, d'une part, voient cette spécialisation se renforcer durant les décennies

1990 et 2000, qui sont peu affectées par le vieillissement de la population, et qui observent un maintien, voire un accroissement des adultes. Gradignan et Pessac d'autre part, dont la spécialisation, dès le départ moins marquée, se réduit, et qui voient leur population vieillir progressivement.



source a'urba de l'ensemble des pyramides : Insee

## Les pyramides en « taille de guêpe »

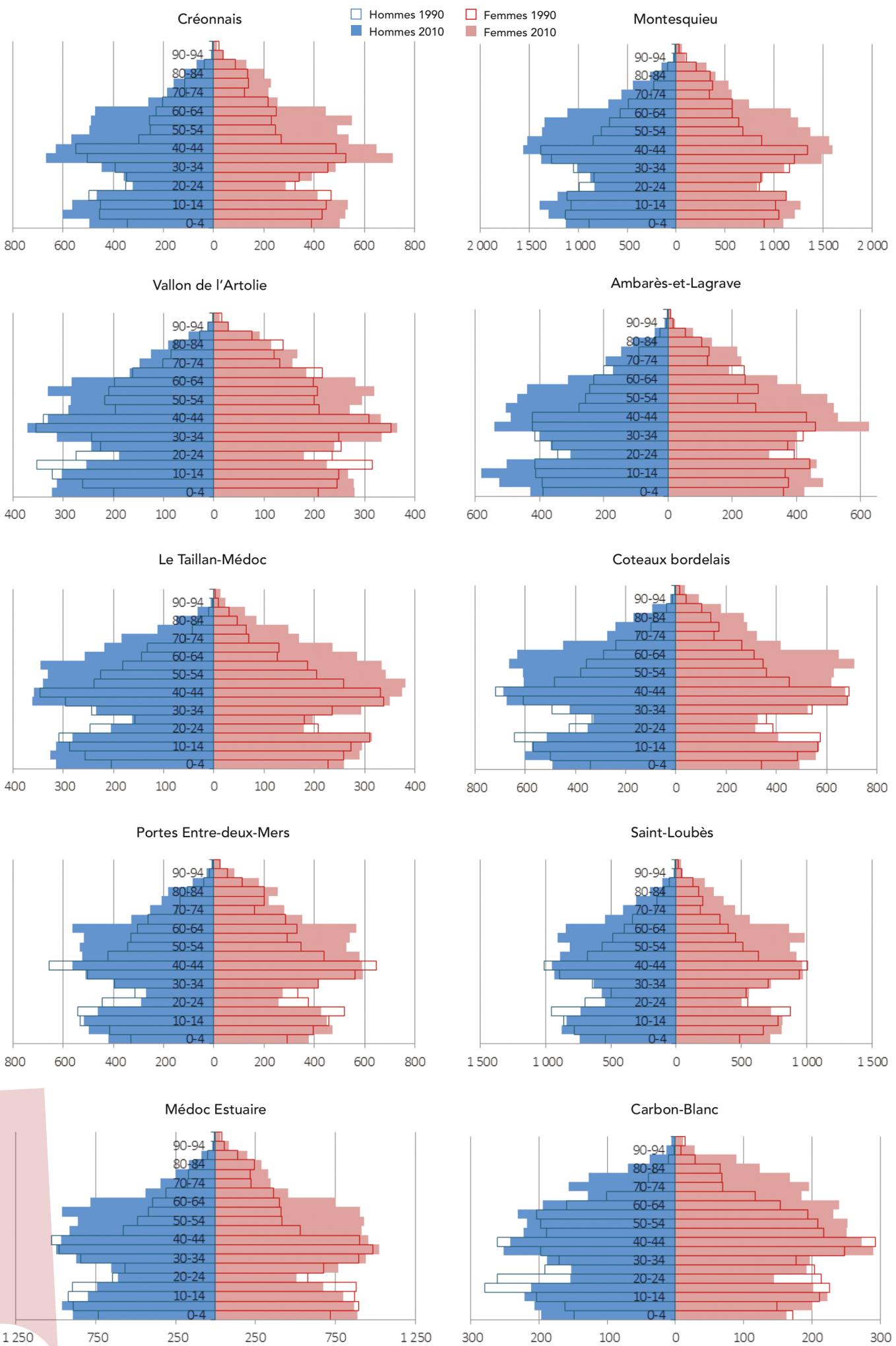
Situation fréquente au sein de l'aire métropolitaine, de nombreux territoires se caractérisent, au contraire des communes précédentes, par un déficit des jeunes adultes, 20-30 ans essentiellement, d'où cette apparence de « taille de guêpe », plus ou moins marquée.

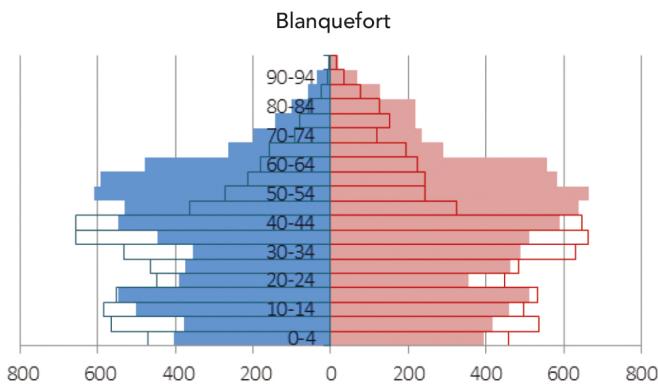
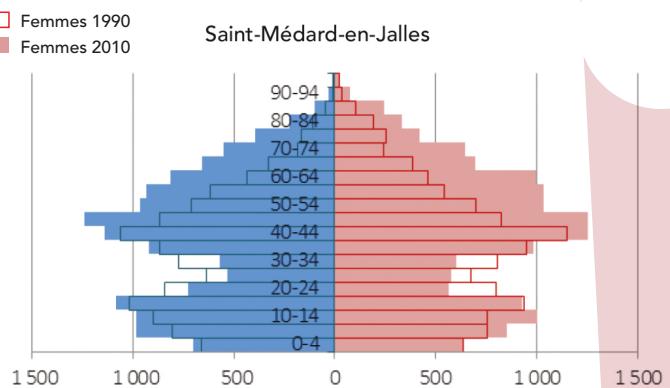
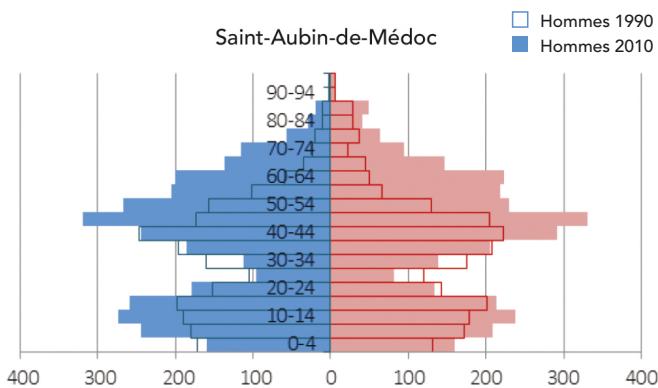
Si chaque commune ou intercommunalité présente un caractère unique, on peut toutefois observer des traits communs.

Certains secteurs sont des territoires d'accueil des jeunes ménages et connaissent une forte croissance du nombre de trentenaires et de quadragénaires, et, en corollaire, du nombre d'enfants. C'est le cas des communautés de communes du Créonnais, de Montesquieu, du Vallon de

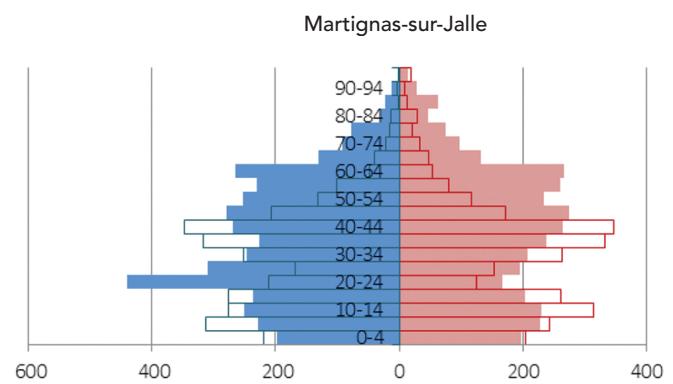
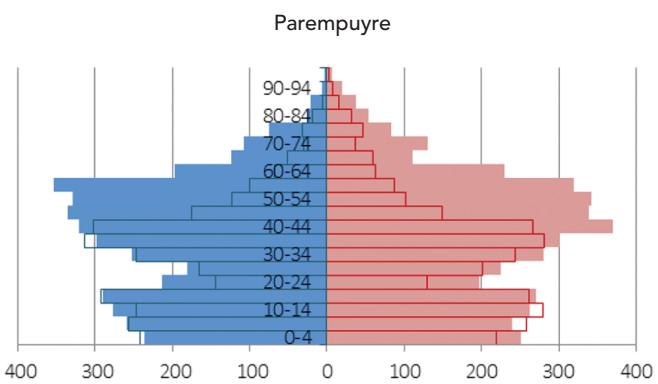
l'Artolie, des communes du Taillan-Médoc et d'Ambarès-et-Lagrange.

D'autres territoires affichent les mêmes caractéristiques générales, tout en présentant une attractivité moindre vis-à-vis des jeunes ménages, et donc des enfants. Leur croissance y est un peu moins forte. Les raisons peuvent en être diverses : moindre dynamique de construction, prix de l'immobilier trop élevés pour attirer des jeunes ménages... Les territoires dans ce cas sont les communautés de communes des Coteaux Bordelais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers, du secteur de Saint-Loubès, de Médoc Estuaire, les communes de Carbon-Blanc, de Saint-Aubin-de-Médoc, de Saint-Médard-en-Jalles.



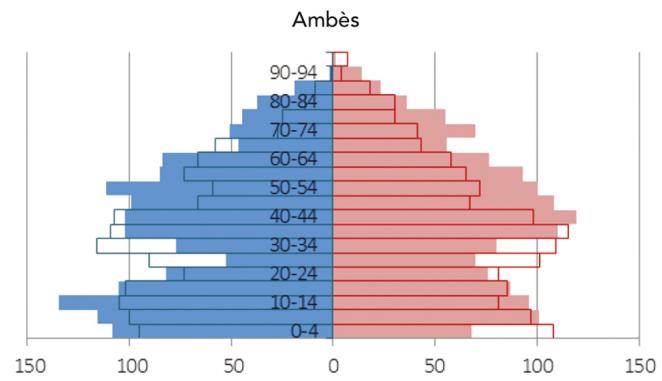
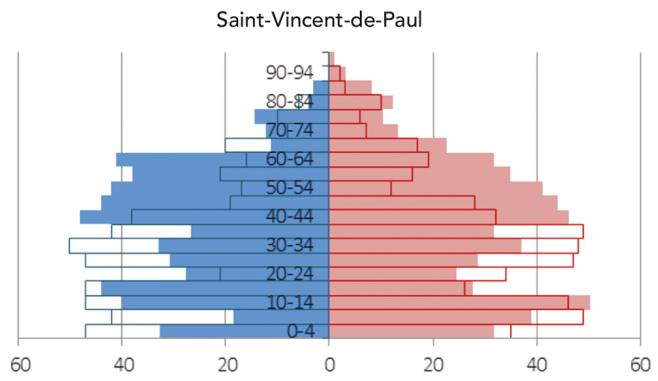


Ces communes et intercommunalités ont généralement des taux de croissance du nombre d'enfants de 3 à 10 ans de + 12 à + 34 %, soit près de 3 000 enfants supplémentaires au total. En revanche, dans d'autres cas, taille de guêpe n'est pas forcément synonyme de croissance du nombre d'enfants : Parempuyre a maintenu son nombre de jeunes ménages, et perdu une soixantaine d'enfants de 3 à 10 ans (- 7 %) et Martignas en a perdu près de 150 (- 18 %)<sup>1</sup>.

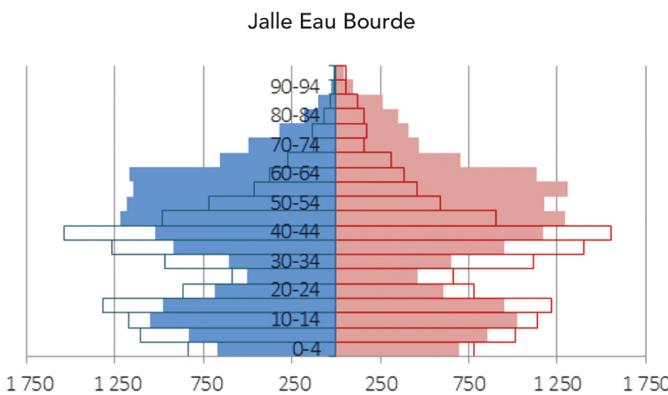


Dans certains secteurs caractérisés par une très faible dynamique de construction, la faible croissance démographique va de pair avec un important vieillissement. En l'absence de construction dans un contexte où prédomine largement

la propriété occupée, le renouvellement de la population est faible et l'essentiel de la population vieillit. La pyramide prend de plus en plus la forme d'une toupie.



1. De surcroît, la commune, qui abrite un important camp de l'Armée de Terre, présente une pyramide très particulière, gonflée en 2010 par les effectifs militaires qui étaient comptabilisés différemment en 1990.



C'est le cas, quoique peu aisément lisible du fait de la faiblesse des effectifs, à Saint-Vincent-de-Paul, à Ambès, et surtout dans la communauté de communes Jalle Eau Bourde.

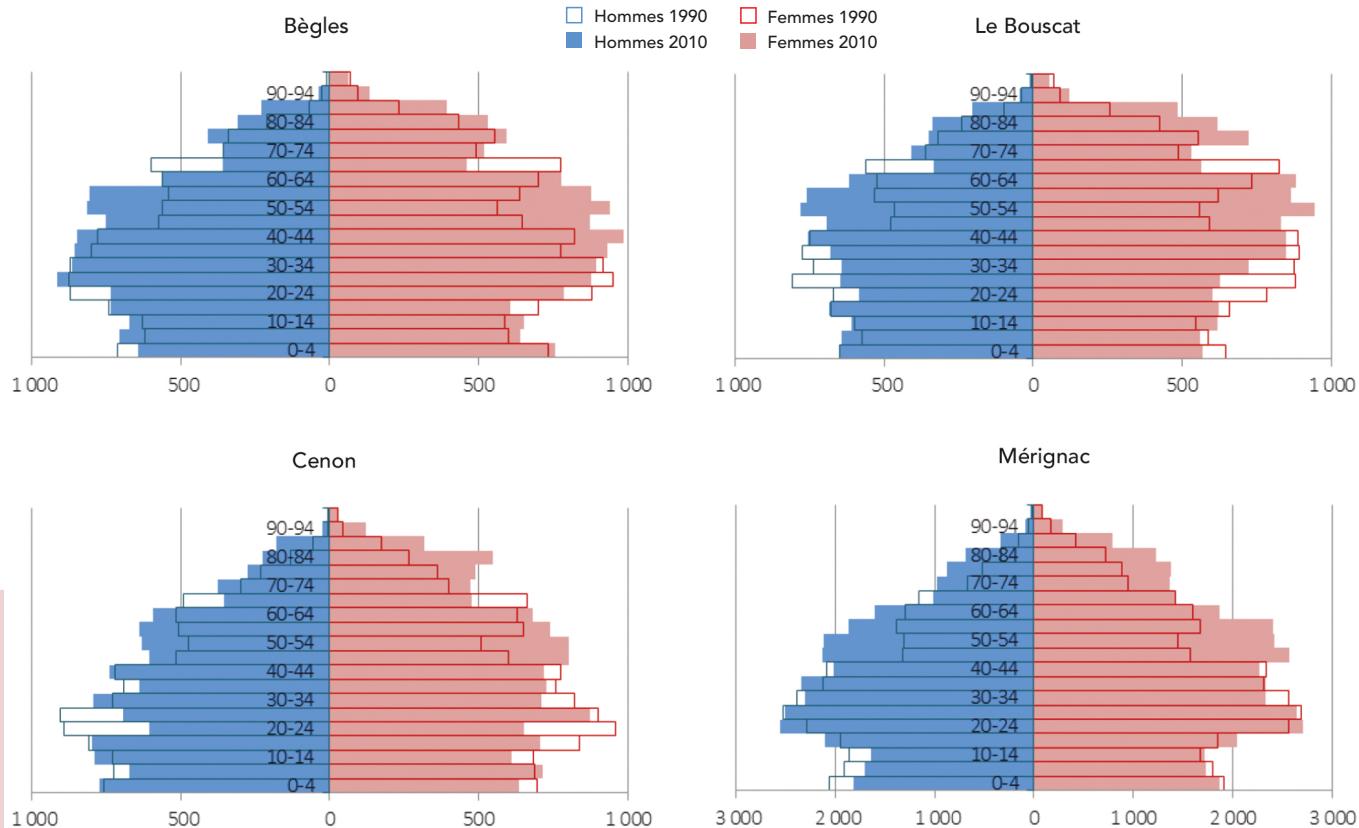
Dans ce dernier territoire, ce sont près de 660 enfants de 3 à 10 ans de moins recensés entre 1990 et 2010.

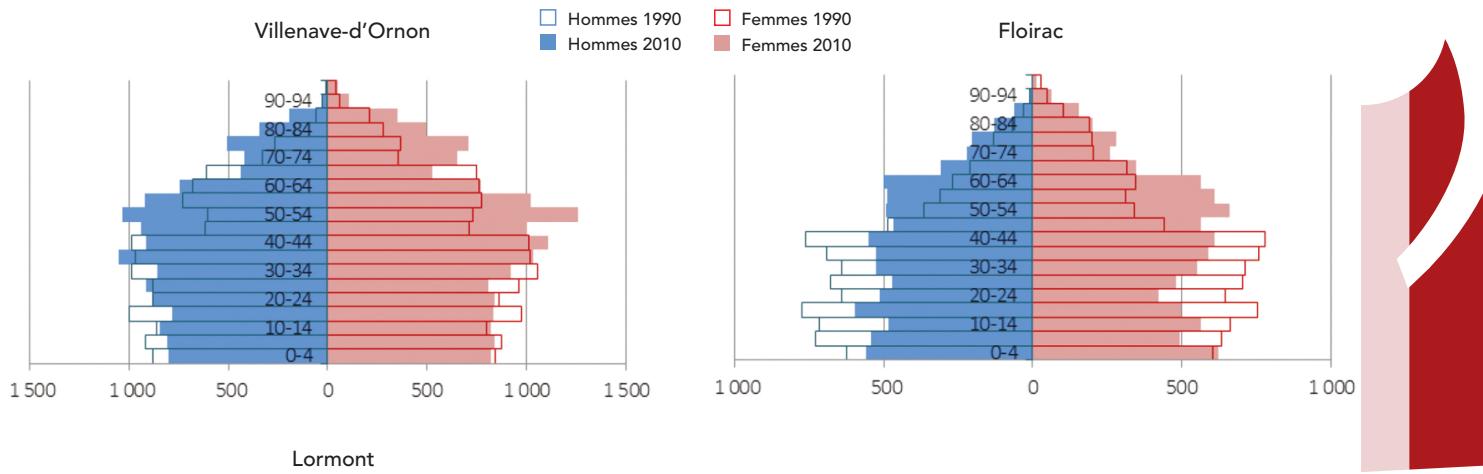
## Les pyramides en « goutte d'eau »

Caractéristiques des communes d'urbanisation ancienne, disposant d'un important tissu collectif et de logements locatifs, ces pyramides sont plus équilibrées. Elles ne présentent notamment ni le déficit ni l'hyper-représentation des 20-29 ans et ont donc une fonction d'accueil de cette population. Leur pyramide est généralement un peu resserrée à la base, sauf dans les communes du Grand Projet de Ville des Hauts-de-Garonne, où le parc locatif social est important. On trouvera dans cette catégorie des « gouttes d'eau » les communes de Bègles, du Bouscat, de Cenon, de Mérignac, de Villenave-d'Ornon et deux communes fortement marquées par la décroissance de leur population du fait de la dynamique de démolition de leur parc locatif

obsolète : Floirac et Lormont. Aucun territoire extérieur à Bordeaux Métropole n'entre dans cette catégorie.

Le vieillissement de ces communes est modéré, compensé par un renouvellement constant de la population. L'évolution du nombre d'enfants scolarisés est cependant extrêmement variable : si les communes de Bègles et du Bouscat ont gagné 7 à 8 % d'enfants de 3 à 10 ans, les communes de Mérignac et de Villenave-d'Ornon en ont perdu dans à peu près les mêmes proportions. Pour une commune de la taille de Mérignac, cela représente de l'ordre de 425 enfants, soit l'équivalent d'une quinzaine de classes.

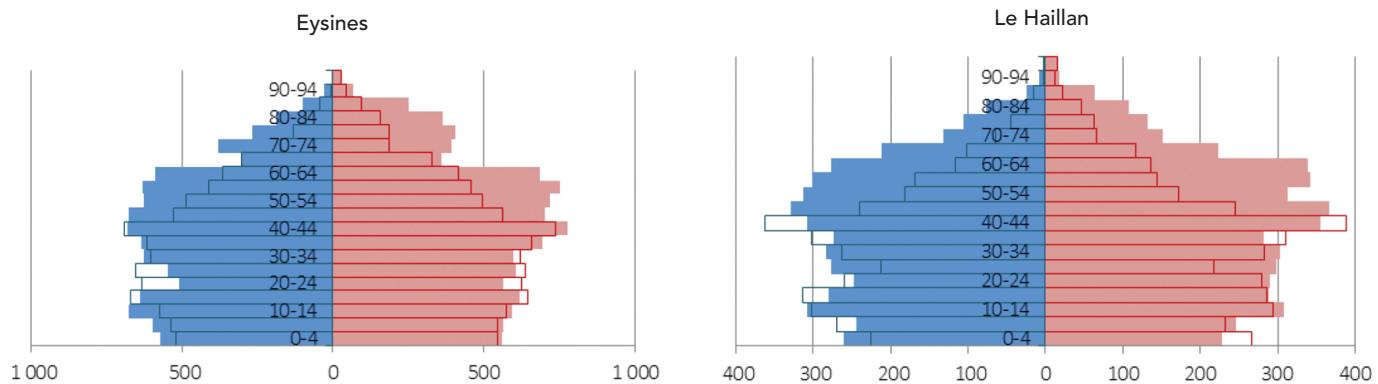




### Les pyramides intermédiaires, les « tailles de guêpes » potentielles

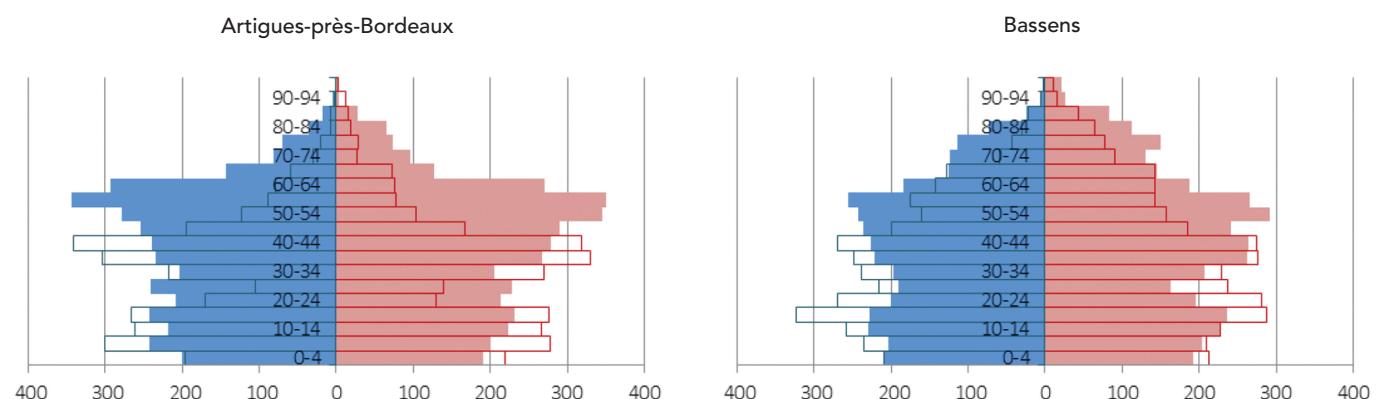
Enfin, certaines communes se situent dans une situation intermédiaire. Il s'agit par exemple d'Eysines et du Haillan, où le

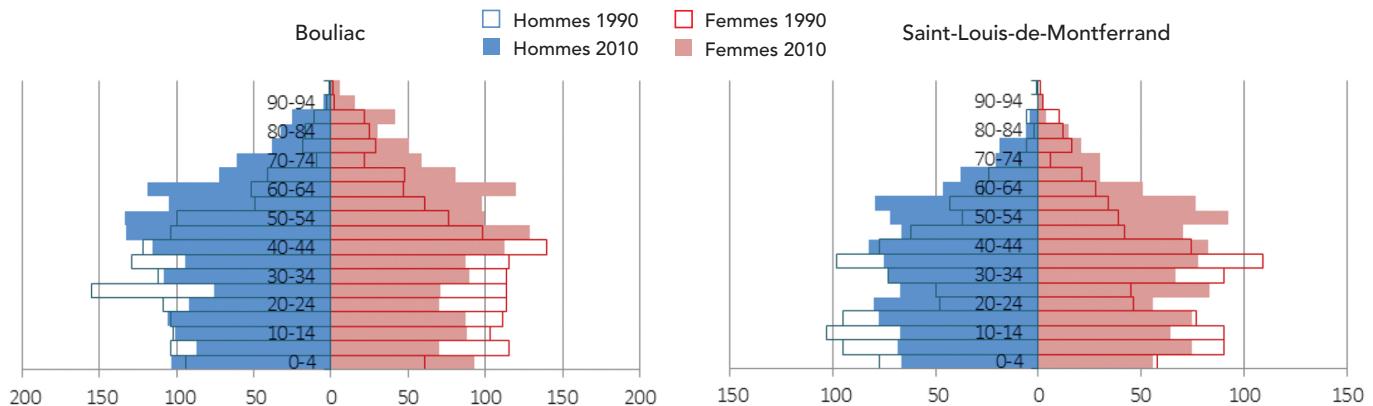
vieillissement est présent dans la structure par âges, et qui montrent un léger déficit dans l'accueil des jeunes adultes, mais en ayant toutefois maintenu le nombre d'enfants.



D'autres montrent la conjonction d'une géronto-croissance marquée et d'un manque d'attractivité envers les familles,

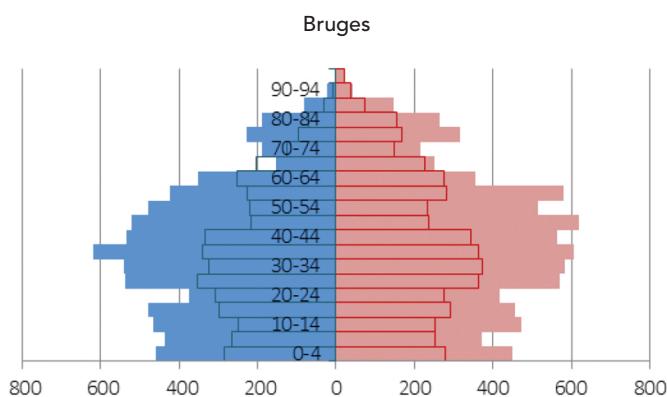
comme Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Blanquefort, Bouliac ou Saint-Louis de Montferrand.





L'évolution de ces pyramides des âges (vers la forme taille de guêpe ou une forme plus équilibrée de type goutte d'eau) dépendra notamment de la capacité des communes

à développer du logement collectif, ouvert à des ménages plus jeunes et plus mobiles.



Enfin, une dernière commune ne peut être rapprochée d'aucune autre, du fait de l'extraordinaire croissance démographique qu'elle a connue. Avec une augmentation de population de 77 %, on distingue cependant que peut se profiler un avenir en « taille de guêpe » du fait des caractéristiques suivantes : déficit des jeunes adultes et sous-représentation du nombre d'enfants malgré leur forte croissance.

Cette analyse rétrospective permet de tirer plusieurs enseignements :

- Le futur des territoires est déjà inscrit dans leur pyramide des âges et résulte des choix passés auxquels s'ajoutent les tendances démographiques lourdes : faible fécondité, baisse de la mortalité et allongement de la durée de vie.
- Les choix à venir ne seront en mesure que de modifier ou ajuster à la marge les caractéristiques locales, sauf dans des cas de croissance massive qui restent très exceptionnels (exemple de Bruges). Toutefois, ils auront des conséquences qui se peuvent se percevoir pendant une cinquantaine d'années.
- Néanmoins, les problématiques sont différentes selon les territoires, notamment en ce qui concerne l'évolution du nombre des enfants, de laquelle découle celle de l'évolution des bâtiments scolaires.

Alors que dans certaines communes se pose la question de l'ouverture de nouveaux établissements, d'autres sont confrontées à leur désaffection ou reconversion.

- Un territoire dont le parc de logements ne s'accroît pas, sauf dans le cas très particulier des villes universitaires (Talence, Bordeaux), verra sa pyramide des âges s'affiner à la base et s'évaser aux âges élevés.
- La question du vieillissement, encore aujourd'hui peu appréhendée par les politiques publiques locales, va toucher l'ensemble des territoires dans les prochaines décennies, et sera particulièrement prégnante dans les communes périurbaines qui se sont développées de manière importante et peu diversifiée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

**Rédaction**  
Stella Manning

**Sous la direction de :**  
Cécile Rasselet

**Conception graphique :**  
Christine Dubart